

Tout le monde sait qu'il y a des pays sous-développés,  
des pays en voie de développement et des pays développés.  
Haïti, pour sa part, est un pays en-v'lop-pé<sup>1</sup>.

---

1 Cette déclaration du comédien haïtien Alcibiade lui valut de sérieux ennuis avec la police politique de Duvalier dans les années 60.

**Note**

Les documents électroniques, courriels, rapports et autres, reproduits dans ce livre contiennent des coquilles et des erreurs typographiques qui ne sont pas corrigées, sauf quand c'est indiqué. Leur correction systématique rendrait le texte illisible.

Sauf indication contraire, toutes les traductions sont de l'auteur. Pour alléger le texte, la précision « traduction libre » n'est pas toujours répétée.

Les montants d'argent indiqués sont en dollars américains.

# Introduction

Cela fait 10 ans qu’Haïti a été frappée par un tremblement de terre particulièrement meurtrier et destructeur et que le monde entier s’est mobilisé sur une échelle sans précédent pour voler à son secours. Tous les espoirs semblaient permis. On allait, selon Bill Clinton, « rebâtir en mieux », et même « refonder » le pays, selon René Préval, alors président d’Haïti. Non seulement l’unanimité s’était faite autour du relèvement d’Haïti – Clinton dira que cela constituait le seul terrain d’entente entre les États-Unis, le Venezuela et Cuba –, mais les moyens financiers pour y arriver étaient au rendez-vous, sous forme de promesses ou de dons effectifs. À elle seule, la Croix-Rouge américaine avait reçu près d’un demi-milliard de dollars américains d’une multitude de donateurs, et les promesses de la communauté internationale s’élevaient à une dizaine de milliards de dollars. De plus, un organisme supranational avait été mis sur pied pour planifier et coordonner la reconstruction et assurer la reddition de comptes selon les normes d’une bonne gouvernance.

Les astres étaient donc alignés pour une réussite spectaculaire. Il n’en fut rien, cependant, et les observateurs assisteront, navrés, à un déploiement d’actions mal encadrées qui, en fin de compte, ne produiront pas les résultats escomptés. On aurait voulu qu’il en fût différemment, mais c’est un fait maintes et maintes fois vérifié que les bonnes intentions ne suffisent pas toujours.

Que s’était-il donc passé? Le but premier de cet ouvrage est d’offrir une réponse documentée à cette interrogation. Mais il ne se limite pas à cela, car les efforts de reconstruction ne s’opéraient pas dans le vide; ils étaient tributaires d’une crise d’ordre politique et social, et bientôt sanitaire, en plus, qui ira croissant, et leurs ratés auront pour effet, en retour, d’exacerber les conflits parfois violents qui trouvaient leur origine dans cette crise.

En conséquence, il sera aussi question ici de dysfonctions étatiques; de conceptions désastreuses du développement; de dilapidation de fonds publics, notamment à travers l’octroi de contrats sans appel d’offres pour des centaines de millions de dollars; d’accrocs, donc, à la gouvernance; de manipulations d’élections; de la suprématie de la force sur le droit; de choix imposés par des puissances extérieures; d’une catastrophe sanitaire causée par la grossière négligence d’une organisation internationale toute-puissante qui entraînera la mort de dizaines de milliers de personnes; de *cover-up*, de manipulation de l’opinion et du refus d’assumer ses responsabilités. On sera amené, dans cet ouvrage, à parler de science : de méthodes d’investigation, de controverses scientifiques, de tricheries et de partis pris de la part de revues académiques. On verra à l’œuvre la promotion d’intérêts privés aux dépens du bien commun. On parlera de lâcheté et de trahison, à l’échelle nationale et internationale; mais aussi de courage, celui de ramer à contre-courant et de tenir le langage de la vérité face au pouvoir. La crise analysée dans ce livre s’est cristallisée; l’impasse politique dans laquelle Haïti se trouve engluée depuis plus d’un an en est l’aboutissement logique : elle découle, pour une bonne part, de choix assumés ou imposés entre 2010 et 2012.

Le tableau que je peins ici à partir de ce dont j’ai été témoin et des réflexions que cette expérience m’a inspirées ouvrira, je l’espère, une fenêtre sur la mauvaise gestion des désastres naturels et de leurs lendemains, dans un contexte où les efforts déployés par les États et divers organismes

d'aide ont besoin d'être encadrés selon les principes d'une bonne gouvernance et harmonisés. Cela est d'autant plus important qu'avec les dérèglements climatiques, on peut s'attendre à ce que des inondations massives et des ouragans de plus en plus dévastateurs – comme on en a vus récemment au Mozambique, aux Bahamas et en Amérique du Nord – viennent plus fréquemment qu'auparavant s'ajouter, en Haïti et ailleurs, aux tremblements de terre et autre tsunami et que l'on ait à reconstruire de grands pans d'un pays, avec l'aide, parfois, de la communauté internationale.

Pour en revenir à Haïti, des gouvernements et des citoyens du monde entier se sont donc coalisés pour venir en aide à un pays qui, avant le tremblement de terre du 12 janvier 2010, manquait déjà de tout, y compris d'un *leadership* éclairé. Ce fut un extraordinaire mouvement de solidarité, à la mesure d'une situation elle aussi extraordinaire, car les conséquences résultant d'une catastrophe d'une telle envergure vont au-delà des chiffres, si énormes soient-ils.

Énormes, ils l'étaient, en effet, s'agissant du nombre de victimes, de sans-abri, de maisons détruites ou devenues inhabitables, ou du pourcentage de décapitalisation de la société. Mais que dire des deuils et des traumatismes individuels et collectifs? J'ai eu l'occasion de le dire auparavant : comment pallier « le vide créé par la destruction des infrastructures et institutions autour desquelles s'organisait la vie de la communauté, écoles, hôpitaux, bâtiments administratifs, usines et manufactures, réseaux de distribution d'eau, d'électricité et de téléphone »<sup>1</sup>? Comment se relever de « la réduction de la capacité de l'État à répondre à ses obligations, à cause, notamment, de la disparition de nombreux experts et cadres administratifs et de dossiers importants »<sup>2</sup>?

Pour canaliser de manière optimale l'aide promise et éviter qu'elle ne soit, au contraire, dilapidée ou perdue, on a créé spécialement une organisation multilatérale, la Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti (CIRH), dont la mission spécifique était « d'assurer une planification et une coordination stratégiques, ainsi que de mettre en œuvre les ressources en provenance de bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux, d'organisations non gouvernementales et du monde des affaires, avec toute la transparence et la reddition des comptes nécessaires »<sup>3</sup>.

Avec un tel acteur, véritable chef d'orchestre de la reconstruction, les milliards promis en dons et en investissements de même que l'énergie et la bonne volonté qui émanaient de toutes parts en réponse aux dévastations du tremblement de terre allaient être utilisés à bon escient et alloués aux projets les plus appropriés, pour le plus grand bénéfice du pays et de ses citoyens. C'était ce à quoi tout le monde s'attendait.

L'articulation de cet ouvrage autour de la CIRH s'explique du fait que celle-ci était une immense caisse de résonance et qu'elle faisait figure de super-gouvernement, n'en déplaise au premier ministre haïtien d'alors. Elle regroupait d'ailleurs en son sein, outre le gouvernement haïtien, tous les joueurs clés de la communauté internationale qui intervenaient en Haïti; elle approuvait ou rejetait, à tort ou à raison, des projets faisant intervenir jusqu'à des centaines de millions de dollars, des sommes vertigineuses par rapport au montant du budget annuel de l'État; comme si cela ne suffisait pas, elle avait à se prononcer sur des demandes répétées d'appui budgétaire de la part du gouvernement haïtien pour permettre à celui-ci de boucler ses fins de mois à même les fonds de la reconstruction; et ses deux coprésidents exerçaient un pouvoir sans commune mesure avec ce qui se fait dans les pays démocratiques, celui, notamment, d'approuver, sans avoir à en

1 Jean-Marie Bourjolly, « Où en sommes-nous? », *Haïti Perspectives*, vol. 1, n° 2, été 2012 (État et gouvernance) (<http://www.haiti-perspectives.com/pdf/1.2-observatoire.pdf>).

2 *Ibid.*

3 Statuts de la CIRH : « *Version Deux Des Statuts Amendés et Reformulés de la Commission Intérimaire pour la Reconstruction d'Haïti (CIRH), en vigueur à partir du 6 octobre 2010* », Section 4, Mandat.

rendre compte, autant de projets de 10 millions de dollars ou moins qu'ils le voulaient (et c'est sans rien dire du secrétaire exécutif, qui pouvait, de sa propre autorité, approuver des projets d'un million de dollars ou moins).

## La Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti

La Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti fut créée pour 18 mois, le 21 avril 2010, par décret du président de la République d'Haïti, René Préval, dans le cadre de l'état d'urgence prolongé la veille pour 18 mois. Elle fut créée officiellement par le gouvernement haïtien – mais l'a été en fait par la communauté internationale – pour planifier et coordonner l'utilisation des neuf ou dix milliards de dollars américains promis par celle-ci. La commission s'est éteinte le 21 octobre 2011, à l'expiration de son mandat initial, que le parlement haïtien a refusé de renouveler. Le site web de la défunte CIRH ayant été désactivé quelques mois plus tard, il est devenu impossible d'accéder à des informations de première main non seulement sur les décisions prises par cet organisme, mais encore sur ses activités et sur le processus décisionnel mis en place par ses cadres supérieurs et ses administrateurs.

Compte tenu de l'importance de ce qui était en jeu – et qui l'est encore aujourd'hui, parce que la reconstruction et le développement sont des processus continus, et la reddition de comptes une exigence incontournable dans une société qui se prétend démocratique – et en l'absence d'archives officielles, la disparition de cette source d'information essentielle ne manque pas d'être fâcheuse. D'autant plus que cette agence avait consommé beaucoup d'argent et fait appel à l'engagement professionnel d'un grand nombre de personnalités d'Haïti et d'ailleurs : des représentants des trois ordres de gouvernement de l'État haïtien, de la société civile haïtienne, des grandes agences internationales, et de tous les pays qui, individuellement, s'étaient engagés pour une somme égale ou supérieure à 100 millions de dollars.

La commission fut coprésidée pendant toute la durée de sa courte existence par le premier ministre haïtien d'alors, Jean-Max Bellerive, et par William Jefferson (Bill) Clinton, ex-président des États-Unis. Celui-ci bénéficiait à la fois de la confiance du Secrétaire général des Nations Unies, qui avait fait de lui son envoyé spécial pour Haïti dès 2009, de la bénédiction publique du président Obama et de la complicité agissante de la secrétaire d'État des États-Unis, son épouse et associée politique. Dans les réunions de son conseil d'administration, la CIRH avait compté pas moins qu'un *Special Coordinator* du Département d'État américain avec rang d'ambassadeur et Cheryl Mills, la puissante conseillère et chef de cabinet d'Hillary Clinton, mais aussi des représentants de haut niveau de pays influents tels que la France, le Canada, le Brésil, la Norvège, pour ne citer que ceux-là, en plus du Japon, et des organisations telles que les Nations Unies, la Banque mondiale, l'Union européenne et l'Organisation des États américains (OEA). Du côté haïtien, on pouvait relever la présence d'une quinzaine de représentants des pouvoirs étatiques, dont plusieurs diplomates, hauts fonctionnaires et anciens ministres, et des membres éminents de la communauté des affaires et de la société civile. Cette assemblée, « en tant qu'organe directeur le plus élevé de la CIRH », était là pour « superviser » ses activités<sup>4</sup>.

Il n'est pas sans intérêt de savoir que la CIRH avait été expressément voulue par l'ex-président Clinton qui, dès les premiers jours suivant le tremblement de terre, en avait ordonné la conception sur le modèle, plus ou moins, de ce qui avait été fait en Indonésie après le tsunami à Aceh, en 2004. Puis, pendant plus de deux mois, Mills avait été chargée de *vendre* le projet au gouvernement haïtien et de prévenir toute opposition pouvant venir du Parlement haïtien.

4 *Ibid.* Section 7, Le Conseil.

C'est ainsi que le 5 février 2010, elle écrivait à « H », c'est-à-dire à Hillary Clinton : « Je viens de passer une heure de plus à expliquer l'architecture de la CIRH/AHD<sup>5</sup>. Ils en avaient une interprétation erronée. Ils croyaient que c'était quelque chose que wjc [William Jefferson Clinton] ne pourrait pas faire à cause de son nouveau rôle avec les Nations Unies. Nous en discuterons. Je mettrai wjc au courant dans l'avion. »<sup>6</sup>

Et le 16 avril, cinq jours avant la création de la CIRH, elle écrivait de nouveau à sa patronne et au bras droit de Bill Clinton : « Pour wjc aussi. Hier, j'ai rencontré des sénateurs de l'opposition pendant deux heures en Haïti à propos de la CIRH. Le projet de loi [prolongeant l'état d'urgence pour 18 mois et ouvrant la porte à la création de la CIRH] a été adopté. »<sup>7</sup>

**From:** Mills, Cheryl D <MillsCD@state.gov>  
**Sent:** Friday, April 16, 2010 4:46 AM  
**To:** Doug Band; H  
**Subject:** Fw: Approval

For wjc too

Met w/opposition senators for two hours yesterday in Haiti re IHRC.

Bill passed.

Work b/gs.

Cdm

Entre ces deux dates, il y a eu la Conférence internationale des donateurs pour Haïti (*International Donors' Conference – Towards a New Future for Haiti*) le 31 mars au siège des Nations Unies à New York, coprésidée par les Nations Unies (Ban Ki-moon) et les États-Unis (Hillary Clinton), « en coopération avec le gouvernement d'Haïti et avec le soutien du Brésil, du Canada, de l'Union européenne, de la France et de l'Espagne. »<sup>8</sup> Tous les pays avaient été invités et « des délégations de plus de 150 pays et organisations internationales » étaient présentes, de même que « des représentants de la société civile haïtienne, des organisations non gouvernementales, des gouvernements locaux, de la diaspora haïtienne et du secteur privé »<sup>9</sup>. C'est à cette conférence que la décision de créer la CIRH par le gouvernement haïtien a été officialisée avec, aux commandes, le

5 AHD : Autorité haïtienne de développement (HDA, en anglais), l'organisme censé être créé pour remplacer la CIRH à l'expiration de son mandat.

6 Ce courriel, intitulé « *Good meeting* », a été rendu public par le Département d'État américain à l'adresse : [https://foia.state.gov/Search/Results.aspx?collection=Clinton\\_Email\\_August\\_Release](https://foia.state.gov/Search/Results.aspx?collection=Clinton_Email_August_Release), page consultée le 19 janvier 2016. On sait que l'utilisation par Hillary Clinton d'un serveur de messagerie privé alors qu'elle était secrétaire d'État a fait scandale aux États-Unis et qu'à la suite d'une demande d'accès à l'information, le gouvernement américain a été forcé par la justice de publier un grand nombre de ces messages. Même triés et charcutés, ils donnent parfois un aperçu intéressant de ce qui se tramait dans les coulisses.

7 Ce courriel a pour titre « *Fw : Approval* ». Même adresse. Consultation : le 19 janvier 2016.

8 *International Donors Conference – Towards a New Future for Haiti*, Nations Unies (<http://www.lessonsfromhaiti.org/lessons-from-haiti/international-donors-conference/>), page consultée le 16 janvier 2016.

9 *International Donors' Conference Toward a New Future for Haiti/Statement by Co-Hosts and Co-Chairs*, U.S. Department of State. (<http://www.state.gov/r/pa/prs/ps/2010/04/139352.htm>), page consultée le 16 janvier 2016.

premier ministre haïtien en exercice et « une personnalité internationale d'expérience, distinguée, déjà engagée dans des actions de reconstruction »<sup>10</sup>. Qui d'autre que Bill Clinton pouvait chausser ces souliers faits sur mesure?

## Moment décisif

La période qui va de novembre à décembre 2010 est un moment décisif. Les élections prévues pour le 28 février avaient dû être annulées à cause du tremblement de terre. Elles se tiendront le 28 novembre 2010 et donneront lieu à des interventions étrangères et à des manipulations dont les effets se font sentir encore aujourd'hui, notamment avec le blocage institutionnel consécutif au rejet de l'actuel président et de ses alliés par l'ensemble de la population, un blocage dont on n'entrevoit pas la résolution. Parallèlement à ces élections, la quatrième réunion du conseil d'administration de la CIRH, qui s'est tenue le 14 décembre 2010 à Santo Domingo, la capitale de la République dominicaine, en présence du président Leonel Fernández, marque un tournant de la vie de la CIRH. Le documentaire *Assistance mortelle* du cinéaste Raoul Peck<sup>11</sup> ouvre une fenêtre sur la crise qui a éclaté à cette occasion. Percival James Patterson, ancien premier ministre de la Jamaïque et représentant de la Communauté caribéenne (CARICOM)<sup>12</sup> à la CIRH, a dénoncé la production de procès-verbaux qui ne reflétaient pas la teneur des discussions et le déroulement des réunions. Par ailleurs, et de façon indépendante, les 12 membres haïtiens présents à cette réunion ont donné lecture d'une lettre collective<sup>13</sup> de protestation contre leur marginalisation au sein de la CIRH et contre la dérive observée par rapport à la mission de cet organisme, où on s'était borné depuis le début à approuver des projets sur la base du premier arrivé premier servi plutôt que de coordonner une reconstruction planifiée.

Ces reproches étaient-ils bien fondés? Et en supposant qu'ils l'aient été, Patterson et les signataires de la lettre avaient-ils eu raison de les formuler? Pourquoi ces personnes qui, numériquement, représentaient à peu près la moitié du conseil d'administration avaient-elles pris la responsabilité de mettre le doigt sur les dysfonctionnements d'une institution qu'elles disaient chère à leur cœur au risque d'en compromettre la crédibilité? N'a-t-on pas eu raison de les critiquer en faisant valoir que quelques accrocs à la bonne gouvernance d'une organisation telle que la CIRH étaient bien peu de chose au regard des immenses souffrances humaines auxquelles elle tentait de remédier?

Il n'y a pas de réponses simples à ces interrogations. De même que, de façon plus fondamentale, il n'y a pas de réponse simple ou définitive à la question si souvent posée, et aujourd'hui encore, du pourquoi de résultats, disons, si mitigés de la part de cet organisme emblématique du redressement d'Haïti, qui avait semblé tout avoir pour réussir de façon spectaculaire. On peut seulement tenter de reconstituer la trame des principaux événements qui ont marqué son existence en rassemblant le plus d'indices possible, si épars soient-ils, et en les mettant en relation les uns avec les autres pour qu'ils constituent un tableau porteur de sens.

10 Voir : « Bill Clinton said involved in Haiti Plan », *UPI*, 11 février 2010. ([http://www.upi.com/Top\\_News/US/2010/02/11/Bill-Clinton-said-involved-in-Haiti-plan/96271265938437/](http://www.upi.com/Top_News/US/2010/02/11/Bill-Clinton-said-involved-in-Haiti-plan/96271265938437/)), page consultée le 19 janvier 2016 : « Le plan, conçu par le personnel de la secrétaire d'État Hillary Clinton et présenté ces jours derniers aux plus hautes autorités haïtiennes, appelle à la création d'une Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti »

11 Raoul Peck, *Assistance mortelle*, Velvet Film, 2013, 100 minutes. Voir : [http://www.film-documentaire.fr/4DACTION/w\\_fiche\\_film/38155\\_1](http://www.film-documentaire.fr/4DACTION/w_fiche_film/38155_1).

12 « Organisation supranationale qui regroupe plusieurs États anglophones des Caraïbes, le Suriname néerlandophone et Haïti à la fois francophone et créolophone » (Wikipédia).

13 Je suis un des signataires de la lettre.

## La CIRH dans le contexte politique et social d'Haïti

La CIRH était nécessairement affectée par ce qui se passait dans la vie politique en Haïti et aussi ailleurs. Dans le même temps, les tâtonnements de sa mise en place, ses difficultés à assumer sa mission première et les délais que cela a entraînés dans le lancement de travaux urgents, tels que l'enlèvement des débris, n'ont pas pu manquer de contribuer aux tensions sociales et politiques en alimentant le désarroi de la population.

Or, il se trouve qu'à partir de septembre-octobre 2010, la vie politique au sens large va prendre un tournant dramatique acrimonieux et parfois violent. Un tournant marqué par : les compétitions électorales; l'apparition du choléra (pour la première fois de l'histoire de l'île, du fait de la négligence grossière de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation d'Haïti – MINUSTAH); les fraudes électorales pratiquées par les uns et par les autres; l'élection controversée du président Martelly (d'aucuns parleront de « sélection »); les convulsions d'élections législatives tout aussi controversées; la mauvaise comédie d'une Constitution amendée dont on ne savait pas ce qui avait été voté exactement; les péripéties, sur cinq longs mois, du choix d'un nouveau premier ministre; le scandale, en Haïti et en République dominicaine, de contrats de plusieurs centaines de millions de dollars accordés sans appel d'offres, etc.

Les choses se compliquaient du fait que les parties prenantes les plus puissantes de la CIRH, ces pays et ces organisations internationales qui se disaient « amis d'Haïti » et dont les représentants s'étaient attribué le qualificatif de « *Core Group* »<sup>14</sup>, jouaient aussi un rôle de premier plan, tant sur le devant de la scène politique que dans les coulisses. C'est ainsi qu'ils s'étaient trouvés aux commandes dans les manipulations ayant conduit à la sélection de Michel Martelly pour participer au second tour des élections présidentielles.

Pareille affirmation peut sembler incroyable. Mais il se trouve que le Brésilien Ricardo Seitenfus, représentant de l'OEA en Haïti et, à ce titre, représentant de cet organisme à la CIRH et admis aux réunions du *Core Group*, a révélé comment Edmond Mulet, représentant des Nations Unies en Haïti, a tenté d'écarter physiquement le président Préval du pouvoir le 28 novembre 2010, donc de réaliser un coup d'État classique<sup>15</sup>. Il a aussi confirmé le rôle central et la manière de faire de la Mission d'observation électorale (MOE) de l'OEA/CARICOM dans la sélection de Martelly<sup>16</sup>. Une fois ce forfait accompli, il ne restait plus qu'à mettre la pression sur le pouvoir exécutif et la commission électorale haïtienne pour leur faire avaler le coup d'État électoral; et les « amis d'Haïti » ne s'en sont pas privés. Les acteurs majeurs de la CIRH et les responsables de l'interventionnisme à tout crin dans les affaires haïtiennes représentaient donc les mêmes entités.

14 Les ambassadeurs des États-Unis, du Canada, de la France, de l'Union européenne, du Brésil et de l'Espagne, ainsi que les représentants en Haïti de l'OEA et de la CARICOM, et le représentant des Nations Unies et chef de la MINUSTAH.

15 Voir l'entrevue parue dans *Folha de S. Paulo* le 29 décembre 2010 : Fabrícia Peixoto, « Afastado, representante da OEA critica ONGs e missão de paz no Haiti » (<http://www1.folha.uol.com.br/bbc/852201-afastado-representante-da-oea-critica-ongs-e-missao-de-paz-no-haiti.shtml>), page consultée le 7 août 2015.

Voir aussi : Ricardo Seitenfus, *L'échec de l'aide internationale à Haïti – Dilemmes et égarements*, Éditions de l'Université d'État d'Haïti, 2015 : « Mulet [représentant des Nations unies et chef de la MINUSTAH] m'a confié de manière calme et naturelle – comme si la teneur de ses propos était dans l'ordre des choses : “Je viens de téléphoner à Préval pour l'informer qu'un avion sera à sa disposition pour quitter le pays. Dans 48 heures au plus tard, c'est-à-dire jusqu'au mardi 30, Préval devra quitter la présidence et abandonner Haïti.” », p. 321.

16 « Avec le recul, il m'est apparu clairement qu'une décision avait déjà été prise indépendamment de cette réunion : c'est la Communauté internationale qui choisirait le nouveau Président d'Haïti! », *ibid.*, p. 329; « Des regards complices et des sourires ironiques se partageaient le devant de la scène. Les dés étaient déjà jetés parce qu'ils avaient décidé de transformer la Mission d'observation de l'OEA/CARICOM en Mission de recomptage des votes. En d'autres termes, ils allaient mettre de côté le CEP [Conseil électoral provisoire] et occuper le Centre de Tabulation des Votes », *ibid.*, p. 352.

## La CIRH : échec retentissant ou succès relatif?

Le *Wall Street Journal* du 18 mai 2014 apporte une réponse non équivoque à cette interrogation : « Ce qu'il en reste, c'est un méli-mélo d'expérimentations développementales et de projets inachevés, mal conçus et de mauvaise qualité »<sup>17</sup>. De son côté, le *New York Times*, quoique très critique, est toutefois moins cinglant. La journaliste Deborah Sontag, qui a consacré plusieurs articles aux actions entreprises par la CIRH, parle de « l'efficacité relative de la commission de reconstruction aujourd'hui défunte, qui avait M. Clinton comme coprésident »<sup>18</sup>. Elle précise :

« En l'absence d'un plan financier qui fixe les priorités de la reconstruction, les donateurs ont mis leur argent prioritairement dans les secteurs qui avaient eu leurs préférences avant le tremblement de terre – le transport, la santé, l'eau, l'éducation, l'assainissement – et la moitié de leurs dépenses dans ces domaines est allée à des projets dont l'exécution a commencé avant 2010. « Un domaine où l'argent de la reconstruction n'est pas allé c'est celui de la reconstruction réelle », a dit Jessica Faieta, directrice senior du PNUD [Programme des Nations Unies pour le développement] en Haïti de 2010 jusqu'à cet automne. »

L'absence d'un plan qui fixe les priorités, c'était, entre autres, ce qu'avaient critiqué les membres haïtiens présents à la réunion de décembre 2010.

Sontag donne la parole à différents acteurs de la CIRH. Réginald Boulos, représentant du secteur haïtien des affaires, porte sur celle-ci le jugement qui suit :

« La commission était, dans les mains de Bill Clinton, un bon outil qui lui a permis d'attirer l'attention sur Haïti. Comme outil permettant de coordonner l'aide efficacement et gérer la reconstruction, ce fut un échec. »

Un échec? L'envoyé spécial de la Banque mondiale en Haïti n'est pas de cet avis :

« Tout le monde en dit du mal, mais elle me manque. Elle a créé un niveau de coordination, avec tout le monde autour de la même table, ce que vous trouvez dans peu de pays. Je pense que les gens avaient des attentes déraisonnables que ce serait une agence d'exécution. »

Priscilla Phelps, « l'experte de la commission en matière de logement », apporte le témoignage suivant :

« Nous n'avons jamais joué un rôle dynamique dans la prise de décision quant à ce qui convenait au pays pour ensuite demander aux donateurs de financer ces projets prioritaires plutôt que ceux de leur choix. La façon dont l'argent a été dépensé était totalement chaotique, et la CIRH était emblématique de cette réalité. »

17 Mary Anastasia O'Grady, « Bill, Hillary and the Haiti Debacle », *The Wall Street Journal*, 18 mai 2014 (<http://online.wsj.com/news/articles/SB10001424052702304547704579564651201202122?mg=reno64-wsj&url=http%3A%2F%2Fonline.wsj.com%2Farticle%2F%2FSB10001424052702304547704579564651201202122.html>), page consultée le 19 décembre 2014.

18 Deborah Sontag, « Rebuilding in Haiti Lags After Billions in Post-Quake Aid », *The New York Times*, 23 décembre 2012 (<http://www.nytimes.com/2012/12/24/world/americas/in-aiding-quake-battered-haiti-lofty-hopes-and-hard-truths.html>), page consultée le 30 décembre 2012.

Pour ma part, j'ai conclu une entrevue à deux journalistes en disant :

« Je crois sincèrement, malgré les critiques très dures que je viens de formuler envers elle, que, dans les circonstances, la CIRH a joué un rôle globalement positif, ne serait-ce que parce que son histoire nous offre quelques pistes pour réfléchir à la dynamique de nos rapports futurs avec l'international et à ce que devrait être une entité nationale responsable de la reconstruction. Il est clair, par exemple, qu'en tant que plateforme de dialogue avec les bailleurs de fonds, c'est un instrument qui aurait pu se révéler fort utile, mais qui a été mal utilisé. »<sup>19</sup>

Hillary Clinton elle-même a émis une critique involontaire du bilan de la CIRH quand elle a reconnu implicitement – par défaut, comme on va le voir immédiatement – qu'il n'était pas reluisant. En effet, en 2014, elle a fait paraître *Hard Choices*, « chronique personnelle des années qu'elle a passées au centre des événements mondiaux »<sup>20</sup> en tant que secrétaire d'État des États-Unis de 2009 à 2013. Dans ce livre conçu pour jouer un rôle non négligeable dans sa stratégie de conquête de la Maison-Blanche en 2016, elle passe en revue le *leadership* qu'elle dit avoir exercé dans l'atténuation de crises mondiales allant du Moyen-Orient à la Birmanie et à l'Afghanistan en passant par Haïti, pays auquel elle consacre un chapitre de 18 pages, « *Haiti: Disaster and Development* ».

On la voit sur une photo prise sous une tente peu de temps après le tremblement de terre – *Disaster* – en compagnie des président et premier ministre haïtiens, de l'ambassadeur américain, d'un général américain, de sa conseillère et chef de cabinet Cheryl Mills, et d'autres personnes. Dans une autre – *Development* –, « Bill et moi sommes entourés d'ouvriers haïtiens à la grande cérémonie d'ouverture du nouveau parc industriel en Haïti en octobre 2012 ». Curieusement, on n'y voit ni le président haïtien d'alors, ni son prédécesseur, ni le premier ministre en exercice, ni l'un de ses prédécesseurs.

Ce projet de plusieurs centaines de millions de dollars a été sévèrement critiqué par Sontag et d'autres<sup>21</sup>, parce qu'en plus des problèmes sociaux et environnementaux causés par sa construction, il visait à réparer ce qui n'avait pas été brisé<sup>22</sup>. De plus, on en a aujourd'hui la preuve tangible,

19 Patrick Saint-Pré et Darius Jean-François, « Entrevue avec Jean-Marie Bourjolly – Un regard rétrospectif sur la Commission intérimaire pour la Reconstruction d'Haïti », *Haïti Perspectives*, vol. 1, n° 3, décembre 2012, p. 61-67 (<http://www.haiti-perspectives.com/pdf/1.3-observatoire.pdf>).

20 Hillary Rodham Clinton, *Hard Choices*, Simon & Schuster, 2014. Extrait de la présentation du livre.

21 Voir, par exemple : Jonathan M. Katz, « A glittering industrial park in Haiti falls short », *Al Jazeera America*, 10 septembre 2013 (<http://america.aljazeera.com/articles/2013/9/10/a-glittering-industrialparkfallsshorthaiti.html>), page consultée le 2 février 2016.

22 Deborah Sontag, « Earthquake Relief Where Haiti Wasn't Broken », *The New York Times*, 5 juillet 2012 ([http://www.nytimes.com/2012/07/06/world/americas/earthquake-relief-where-haiti-wasnt-broken.html?\\_r=0](http://www.nytimes.com/2012/07/06/world/americas/earthquake-relief-where-haiti-wasnt-broken.html?_r=0)), page consultée le 9 septembre 2014.

il est loin d'avoir tenu ses promesses<sup>23</sup>. Mais Bill Clinton y tenait obstinément. Il en avait fait son projet fétiche et le projet phare de la CIRH<sup>24</sup>, concrétisant ainsi, à plus de 200 kilomètres des zones touchées par le séisme, une idée fixe datant d'avant le tremblement de terre<sup>25</sup>.

Ceux qui soupçonnent les Clinton d'avoir voulu attacher leur nom à quelque chose de gros, de visible et de vite construit, même s'il devait se révéler plus tard être un éléphant blanc, n'ont peut-être pas tort. Quoi qu'il en soit, malgré le rôle de premier plan qu'elle et son mari ont joué dans la création et la gestion de la CIRH (qui, bien sûr, a eu à « analyser » et approuver le projet-vedette de parc industriel<sup>26</sup>), quoique ses services eussent conçu cette organisation, qu'elle l'eût portée elle-même sur les fonts baptismaux et qu'elle l'eût défendue vigoureusement<sup>27</sup> malgré enfin les pressions exercées sur la société haïtienne en général et sur le Parlement haïtien en particulier pour que son mandat soit renouvelé, elle n'a pas nommé la CIRH une seule fois dans son livre.

Hillary Clinton a donc fait comme si cette organisation n'avait jamais existé. Pourtant, s'il y avait jamais eu une entité chargée de combler le fossé entre « *disaster* » et « *development* », une entreprise à propos de laquelle elle et son mari avaient exercé leur *leadership*, c'était bien la CIRH et elle seule. C'est pour cela que, refusant de la nommer, elle a été forcée de faire dans le flou : « À une conférence des donateurs au printemps de 2010, les États-Unis ont débuté un processus pour allouer plus de trois milliards et demi en assistance [...] Tous les pays de notre hémisphère ont participé à cet effort. »<sup>28</sup> Une conférence, un processus, cet effort. Que de circonvolutions pour éviter un sigle de quatre lettres! En public, mais pas en privé. Ainsi, quand elle a appris que Daniel Rouzier, pressenti pour être premier ministre d'Haïti, envisageait d'abolir la CIRH, elle a écrit à Mills : « Il doit se rétracter au plus vite avant que cela ne fasse du tort à BC [Bill Clinton] et à la CIRH. »<sup>29</sup>

23 Considérons, par exemple, le nombre d'emplois créés. Sur le site de la Fondation Clinton (<https://www.clintonfoundation.org/our-work/clinton-foundation-haiti/programs/caracol-industrial-park>), page consultée le 2 février 2016, on annonce 60 000 emplois, avec cette précision : « Aujourd'hui, le fabricant coréen de vêtements Sae-A est le principal locataire du parc industriel. Il va créer 20 000 emplois à lui tout seul. » Mais le rapport de fin d'année du parc industriel de Caracol pour 2015 fait état de 9 120 emplois directs en tout. (<https://files.acrobat.com/a/preview/10e8ed0b-02e4-44f2-a97a-370a0f2d4bb7>), page consultée le 2 février 2016. Et c'est sans rien dire de la qualité de ces emplois.

24 Hillary Clinton laisse entendre, avec raison, qu'elle a joué un rôle déterminant dans l'endossement de ce projet par le gouvernement américain, donc dans sa création. Voir : Hillary Rodham Clinton, *op. cit.*, p. 541 : « Une pièce centrale de nos efforts a été un parc industriel de 300 millions de dollars à Caracol, dans le nord d'Haïti, financé conjointement par le Département d'État, l'USAID, le gouvernement haïtien et la Banque interaméricaine de développement. »

25 Katz rapporte que « l'évangile de Clinton » était un rapport produit par le professeur Paul Collier de l'Université d'Oxford dans lequel il préconisait le développement de l'industrie d'assemblage dans le domaine du textile comme solution aux problèmes économiques d'Haïti : « À sa première conférence de presse, en juin 2009, en tant qu'envoyé spécial [des Nations Unies], l'ex-président a dit aux journalistes qu'il avait demandé à la première ministre d'alors, Michèle Pierre-Louis, de répondre au rapport Collier en présentant un plan élaboré par son propre gouvernement. » Voir Jonathan M. Katz, *The Big Truck That Went By – How the World Came to Save Haiti and Left Behind a Disaster*, palgrave, 2013, chapitre 7, « *The Governor* ».

26 Dans les chapitres à venir, beaucoup de choses seront dites à propos du processus de sélection, d'analyse et d'approbation de projets à la CIRH. En attendant, voici ce que rapporte le chercheur Jake Johnston : « Un ancien employé de la commission a confirmé le rôle de la commission : il m'a dit que plusieurs projets ont été approuvés parce qu'ils "étaient soumis par l'USAID et le Département d'État", et "du moment que l'USAID soumettait un projet et que l'USAID payait pour", il devait être approuvé. » Jake Johnston, « *Outsourcing Haiti – How disaster relief became a disaster of its own* », *Boston Review*, 16 janvier 2014 (<https://www.bostonreview.net/world/jake-johnston-haiti-earthquake-aid-caracol>), page consultée le 15 février 2016.

27 On verra au paragraphe suivant et au chapitre 10 sa réaction courroucée à l'annonce que le premier ministre désigné envisageait d'abolir la CIRH.

28 Hillary Rodham Clinton, *op. cit.*, p. 540.

29 Message de « H » à Mills, du 25 mai 2011. Objet : « Re : New PM would end Haiti panel (AP) ». ([https://foia.state.gov/Search/Results.aspx?collection=Clinton\\_Email\\_September\\_Release](https://foia.state.gov/Search/Results.aspx?collection=Clinton_Email_September_Release)), page consultée le 31 janvier 2016.

**From:** H [mailto:HDR22@clintonemail.com]  
**Sent:** Wednesday, May 25, 2011 5:14 PM  
**To:** Mills, Cheryl D  
**Subject:** Fw: New PM would end Haiti quake panel (AP)

What's this about? I thought Bill had agreement w Manelly.

**From:** H [mailto:HDR22@clintonemail.com]  
**Sent:** Wednesday, May 25, 2011 5:36 PM  
**To:** Mills, Cheryl D  
**Subject:** Re: New PM would end Haiti quake panel (AP)

He needs to pull back statement asap before it causes damage to BC and IHRC.

Ne pas faire du tort à Bill Clinton et à la CIRH. Dans cet ordre. Et Haïti? Qui se soucie de ne pas lui faire du tort?

Mme Clinton ne se contente pas d'ignorer l'existence de la CIRH. Elle entend récupérer sa mission et ses réalisations pour elle-même et, accessoirement, pour l'USAID : « Aider Haïti à se reconstruire allait se révéler un test décisif pour l'USAID et pour notre habileté à bien travailler avec le gouvernement haïtien tout en renforçant ses capacités et en coordonnant nos efforts avec ceux de tous nos partenaires internationaux, incluant les gouvernements, les ONG et les institutions. »<sup>30</sup> Cette tentative de récupération se veut subtile. Elle relève de l'imposture.

En mettant l'accent sur une *photo op*, c'est-à-dire sur une façade de succès, dont elle s'attribuait le mérite, tout en faisant l'impasse sur cette commission qu'elle avait elle-même créée et que son mari, épaulé par sa collaboratrice la plus sûre et un représentant officiel de ses services, avait administrée pendant 18 mois, elle prenait, par son silence délibéré, ses distances avec une entreprise qui, à ses yeux, ne pouvait que desservir ses ambitions présidentielles parce que marquée par l'échec. C'est bien le cas de dire que la défaite est orpheline.

## Le pourquoi de cet ouvrage

Comment la direction et le conseil d'administration de la CIRH se sont-ils acquittés de leur mission de planification et de coordination de l'aide? Avec le recul du temps et le bénéfice de plusieurs années de réflexion, mon point de vue s'est aiguisé. Je ne peux plus me contenter de la formule mi-figue mi-raisin que j'ai utilisée en 2012 : « La CIRH a joué un rôle globalement positif, ne serait-ce que parce que... ». Ce jugement se voulait *équilibré*. Il m'apparaît aujourd'hui comme une échappatoire facile, le « parce que » en cause ici étant manifestement dérisoire. La recherche de la juste mesure à tout prix peut aboutir à un exercice de pure rhétorique quand la réalité que l'on prétend décrire se prête mal, comme ici, à des discours en demi-teintes.

Au départ, la raison d'être de cet ouvrage était de montrer pourquoi et comment l'organisme spécifiquement chargé de piloter la reconstruction avait échoué à rencontrer les objectifs ambitieux qu'on lui avait fixés, un échec inscrit dans son ADN même.

La CIRH, on l'a dit, n'opérait pas dans le vide. Il s'ensuit qu'il n'est pas possible de rendre compte de ce qu'elle a été sans examiner en parallèle et en lien avec elle le contexte local, politique et social. Cette constatation m'a compliqué passablement la tâche parce que je ne pouvais plus me contenter d'écrire un simple « rapport de mission » au sens étroit du terme, doublé, comme je le

<sup>30</sup> Hillary Rodham Clinton, *op. cit.*, p. 539.

voulais, d'une entreprise de documentation (partielle) d'une organisation dont il ne restait aucune trace officielle. D'un autre côté, un point de vue plus large allait m'offrir l'occasion de travailler à un récit potentiellement plus riche.

## Structure de l'ouvrage

La réunion du 14 décembre 2010 sert de pivot à ce mémoire, dont l'écriture suit un ordre chronologique depuis la création de la CIRH jusqu'à cette date. À partir de septembre-octobre 2010, cependant, soit de cinq à six mois après la création de la CIRH, le contexte politique et social est devenu d'une telle complexité qu'il n'a plus été possible d'intégrer son analyse dans la description de l'évolution de la CIRH. Les deux narrations ont donc dû se faire en parallèle, avec des passerelles aménagées entre elles pour rendre compte de leur imbrication sans compromettre leur cohérence interne.

Il s'ensuit que ce qui avait d'abord été envisagé comme un simple mémoire sur la CIRH s'est élargi pour devenir un examen de l'évolution d'Haïti, pays gardé « enveloppé » par ses élites et par ses « amis » de la communauté internationale, dans les années qui ont suivi le tremblement de terre de 2010.

## Contenu de l'ouvrage

Dans le chapitre 1, nous voyons la genèse de la CIRH à travers le *Post Disaster Needs Assessment* (PDNA) et le *Plan d'action pour le relèvement et le développement d'Haïti* (PARDH), documents élaborés par la communauté internationale et le ministère de la Planification et de la Coopération externe; la Conférence internationale des donateurs pour Haïti du 31 mars 2010, aux Nations Unies, à New York, organisée conjointement par celles-ci et les États-Unis, où la CIRH recevra le feu vert; la déclaration de l'état d'urgence le 20 avril et l'arrêté présidentiel du lendemain qui en consacrera l'existence légale. Nous couvrons le déroulement de la première réunion de la CIRH, le 17 juin, à Punta Cana, qui sera dominée par des questions relatives à son mode de fonctionnement; nous analysons aussi les circonstances dans lesquelles son secrétaire exécutif sera choisi – entre deux réunions –, créant ainsi un fait accompli. Aux différences entre diverses façons d'envisager la reconstruction – reconstruire Haïti *en mieux*, construire Haïti *différemment*, *refondation* d'Haïti, *Haïti ouverte pour les affaires...* –, qui se sont fait jour dès la Conférence internationale des donateurs pour Haïti, s'ajouteront des divergences à propos du fonctionnement de la CIRH.

Le chapitre 2 est consacré à la réunion du 17 août 2010, à Port-au-Prince, où la CIRH a pris forme bien que le problème de ses statuts n'ait toujours pas été réglé; celui-ci achoppait notamment sur une proposition d'amendement visant à concentrer l'essentiel des pouvoirs du conseil d'administration dans les mains des deux coprésidents. Le budget annuel de fonctionnement sera discuté et adopté, et on discutera de l'établissement d'un *Bureau de la performance et de la lutte contre la corruption* (BPLC). Des projets bénéficiant d'un financement seront adoptés, pour un montant total de 635 millions de dollars américains; on adoptera également un ensemble de projets non encore financés ou qui le sont insuffisamment, d'une valeur de plus de 500 millions. Le processus d'adoption de projets présentait des difficultés du fait que l'information à leur sujet tenait en quelques lignes à peine, qu'il fallait les adopter ou rejeter en bloc, et qu'on ne voyait pas à quelles priorités ils répondaient.

Le chapitre 3 couvre une réunion spéciale que Bill Clinton a décidé de tenir le 20 septembre à New York en marge de l'assemblée générale des Nations Unies, avec la participation d'Hillary Clinton en tant que secrétaire d'État, pour remplacer la rencontre annuelle des « joueurs clés » du dossier Haïti à l'échelle internationale. Parmi les sujets à l'ordre du jour, il y avait les prochaines élections

présidentielles et le renouvellement du mandat de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation d'Haïti (MINUSTAH) mise sur pied en 2004 par le Conseil de sécurité des Nations Unies et forte de quelque 10 000 militaires provenant de divers pays; des sujets qui, de façon très évidente, allaient bien au-delà de la mission de la CIRH et de ses pouvoirs.

Il est question, dans le chapitre 4, de la réunion téléphonique de deux heures tenue le 6 octobre 2010. Ce fut une réunion particulièrement corsetée, avec des intervenants dispersés sur plus de 10 sites différents situés dans plusieurs continents. On y approuvera à la vapeur, et dans les conditions décrites au chapitre 2, pour près de 800 millions dollars de projets, dont environ 500 millions seulement étaient garantis. La dévolution des pleins pouvoirs à Clinton et au premier ministre Bellerive sera aussi approuvée, à la quasi-unanimité (à une voix près). Je présente dans ce chapitre le texte d'un *mémoire* que j'ai adressé le 4 octobre aux coprésidents et à l'ensemble du conseil d'administration pour déplorer « l'absence de planification », le fait que « le processus d'approbation des projets laisse beaucoup à désirer » et « la proposition d'amendement aux statuts » pour que « tous les pouvoirs et autorités du Conseil soient dévolus » aux coprésidents, et qui a été exclu du procès-verbal.

Dans le chapitre 5 intitulé « Un plan de reconstruction haïtien », il s'agit de « penser la reconstruction ». Partant du constat que l'étendue des dégâts occasionnés par le séisme tenait au laisser-faire de l'État haïtien quant au respect de normes de construction adéquates, et que cette attitude était elle-même révélatrice d'un état d'esprit marqué par le rejet de la science et de la réflexion, nous fûmes une vingtaine de personnes d'origine haïtienne à nous réunir à Polytechnique Montréal le 20 janvier 2010, à l'initiative du professeur Samuel Pierre, pour jeter les bases de ce qui deviendra GRAHN-Monde. Nous y fûmes accueillis par le directeur de l'école et le président de son conseil d'administration, qui avaient tenu à venir en personne nous assurer de la solidarité de leur institution. Le colloque des 4 et 5 mars et la conférence des 20 et 21 mai tenus eux aussi à Polytechnique Montréal avec une importante participation ministérielle haïtienne ainsi que de la mairie de Montréal et des gouvernements canadien et québécois furent suivis de discussions regroupant sur plusieurs mois, en ateliers de travail, « plus de 200 citoyens, haïtiens et non haïtiens, totalisant plus de 50 000 heures-personnes de travail qui ont œuvré bénévolement » pour produire, en novembre 2010, l'ouvrage *Construction d'une Haïti nouvelle – Vision et contribution du GRAHN*<sup>31</sup>. Alors qu'elle était en cours d'élaboration, cette réflexion sera présentée, à l'initiative du président Préval, à un Conseil des ministres élargi, en juin 2010. À la suite de cette rencontre, le président Préval a demandé à GRAHN-Monde de choisir une personne qu'il s'engageait à nommer au conseil d'administration de la CIRH comme un des six représentants du pouvoir exécutif tout en demeurant libre de voter « en son âme et conscience ». C'est ainsi que je suis devenu membre de la CIRH, en juin 2010.

Dans le chapitre 6 intitulé « 2010-2015 : quelle reconstruction? », on passe en revue différentes conceptions de la reconstruction d'Haïti, notamment celle de riches hommes d'affaires, du président Martelly et de son premier ministre Laurent Lamothe, voulant qu'Haïti soit « *open for business* »; et celle encore qui voyait la reconstruction comme un « gâteau » dont les entreprises devaient « prendre leur part [...], car l'aide humanitaire ne dure pas, mais les intérêts, oui ». Ce chapitre offre une critique du spontanéisme, de l'improvisation et de la pensée magique, traits culturels qui, joints à la mise à l'écart de sa diaspora, participent de façon significative à l'*enveloppement* d'Haïti. On y déconstruit le slogan *open for business* en scrutant ce que cela signifie pour l'industrie d'assemblage, pour le secteur de la construction et pour le tourisme, vus selon la perspective de Martelly-Lamothe. En ce qui concerne le secteur de la construction, on se penche

31 Samuel Pierre (sous la direction de), *Construction d'une Haïti nouvelle – Vision et contribution du GRAHN*, Presses internationales Polytechnique, novembre 2010.

sur la gabegie des contrats pour près de 400 millions de dollars américains accordés en une nuit, sans appel d'offres, aux firmes d'un puissant sénateur de la République dominicaine pour des projets qui demeureront inachevés.

Le chapitre 7 est consacré à la lutte, entre 2010 et 2019, pour éliminer le choléra d'Haïti après que la bactérie y eut été introduite par les troupes des Nations Unies. Celles-ci avaient fait preuve de grossière négligence dans le traitement des eaux usées dans leurs bases. L'une de celles-ci a contaminé le plus grand cours d'eau d'Haïti en 2010, et l'épidémie s'est répandue comme une traînée de poudre. Les Nations Unies ont refusé pendant longtemps de reconnaître la moindre responsabilité dans cette catastrophe sanitaire. On voit dans ce chapitre comment elles furent aidées dans leur *cover-up* par des scientifiques, par des journalistes, par des organisations internationales telles que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et par les Centers for Disease Control and Prevention (CDC) américains. Contrairement à la pratique et à ce qu'on enseigne en épidémiologie, on prétendait qu'il n'était pas nécessaire de savoir quelle était l'origine de cette épidémie. Cela a eu des conséquences tragiques pour la population haïtienne, car la stratégie de lutte contre une épidémie dépend de ce que l'on sait de celle-ci, de son origine, notamment, et de son mode de transmission. On voit aussi comment deux explications scientifiques diamétralement opposées se sont affrontées sans merci. L'une était défendue par Rita Colwell; sans être allée sur le terrain, elle avait conclu qu'il ne pouvait s'agir que d'un phénomène climatique, en accord avec la théorie sur laquelle elle avait basé son immense carrière scientifique. L'autre, par Renaud Piarroux, que le gouvernement français avait envoyé en Haïti à la demande du président Préval. Ayant conclu, à la suite d'une enquête sur le terrain, à une contamination du fleuve Artibonite à partir d'un camp militaire des Nations Unies, il se trouvera sur la ligne de front contre le *cover-up*. Dans ce chapitre, on discute de posture et de controverses scientifiques, d'éthique de la recherche et d'éthique tout court, d'expédients politiques, de lâcheté, mais aussi du courage de tenir le langage de la vérité face au pouvoir.

Le chapitre 8 s'ouvre sur les troubles nés des élections tumultueuses du 28 novembre 2010 pour trouver un successeur à Préval. La réunion de la CIRH prévue pour le 14 décembre a été déplacée à Santo Domingo, capitale de la République dominicaine. Cette réunion sera marquée par l'intervention de P. J. Patterson, ancien premier ministre de la Jamaïque et représentant de la CARICOM à la CIRH, pour dénoncer la production de procès-verbaux non conformes à la teneur des discussions et par la lecture d'une lettre des 12 membres haïtiens présents pour dénoncer leur marginalisation et le manque flagrant d'informations à propos des projets (de plus de 10 millions de dollars américains chacun) qu'on leur demandait d'approuver à tour de bras. On passe en revue, dans ce chapitre, le rôle joué par l'ambassade américaine dans les troubles ayant marqué le premier tour de l'élection présidentielle du 28 novembre et les manœuvres orchestrées par le « *Core Group* » des organisations et pays qui se disent « amis d'Haïti » pour forcer l'accession de Michel Martelly à la présidence d'Haïti.

Le chapitre 9 couvre deux réunions de la CIRH tenues en février 2011. La première, avec la présence d'anciens dirigeants politiques européens tels que Lionel Jospin et Felipe González à côté de celle des deux candidats au deuxième tour pour la présidence, Mirlande Manigat et Michel Martelly, fut essentiellement protocolaire. Elle semblait répondre au désir de désamorcer les critiques et réserves formulées par Manigat et Martelly à propos de la CIRH. Quant à la seconde, elle sera marquée par des désaccords acrimonieux à propos du choix de l'entreprise chargée de mettre sur pied le Bureau de la performance et de la lutte contre la corruption (BPLC). La position défendue, entre autres, par l'ambassadeur Duquesne, représentant de la France, était que l'entreprise (PwC) qui avait créé le concept de BPLC pour la CIRH, ne pouvait en aucun cas « être autorisée à participer à l'appel d'offres pour faire le travail ». Ce n'est pas la moindre des ironies que l'organisme chargé de débuser la corruption au sein de la CIRH soit né, en toute impudence, d'un conflit d'intérêts si flagrant.

Le chapitre 10 (« Haïti à l'heure de la transition politique ») couvre d'abord la réunion d'avril 2011 où les convulsions des réunions précédentes semblaient s'être calmées. Mais trois questions épineuses vont dominer l'actualité et prendre toute la place pendant plusieurs mois : le choix d'un nouveau premier ministre, les résultats des élections législatives tenues le 20 mars 2011, et l'amendement de la Constitution. On s'efforce, dans ce chapitre, de rendre compte des multiples rebondissements de ces trois sagas entremêlées. Et puis l'affaire des contrats accordés sans appel d'offres à même le Fonds PetroCaribe<sup>32</sup>, que l'on devait à la générosité du Venezuela, va surgir dans l'actualité. J'aurai à ce sujet un échange épistolaire édifiant avec Bellerive, que Martelly a gardé en poste dans l'attente de la ratification d'un nouveau premier ministre.

On voit, dans l'épilogue, que la situation actuelle d'Haïti, caractérisée depuis septembre 2019 par un blocage institutionnel total, est l'aboutissement logique de dérives, bien documentées dans le présent ouvrage, qui ont eu libre cours entre 2010 et 2012 et se sont cristallisées depuis; les chocs traumatiques encaissés par la société haïtienne entre 2010 et 2012 et les choix politiques assumés ou imposés pendant cette période ont pavé la voie à la crise dans laquelle Haïti se trouve engluée aujourd'hui.

---

32 [https://fr.wikipedia.org/wiki/Affaire\\_Petrocaribe](https://fr.wikipedia.org/wiki/Affaire_Petrocaribe).